

Divorcer sur internet, mode d'emploi

PLUSIEURS PLATEFORMES EN LIGNE PROMETTENT AUX COUPLES QUI VEULENT DIVORCER PAR CONSENTEMENT MUTUEL UNE PROCÉDURE SIMPLE ET BON MARCHÉ. COUP D'ŒIL SUR LES SERVICES QU'ELLES OFFRENT RÉELLEMENT.

VINCENT CHERPILLOD/BOS/BW

Au moment solennel où s'échangent les promesses, époux et proches préfèrent oublier que, selon les statistiques, plus d'un mariage sur deux se termine par un divorce. Si le processus peut être éprouvant sur le plan personnel, il n'est toutefois pas si compliqué du strict point de vue des formalités. Surtout depuis sa simplification en l'an 2000, puisque, en cas de consentement mutuel, il n'est plus nécessaire de mentionner les motifs ou d'être assistés par un avocat. Cette réforme a poussé plusieurs sites à se lancer dans le filon du divorce en ligne, avec la promesse d'une procédure facile, rapide et économique.

PROCÉDURE SIMPLE

Lorsqu'il y a consentement mutuel, le couple doit présenter au Tribunal civil de sa commune de domicile une requête commune de divorce sous forme écrite, accompagnée d'une convention qui fixe ses effets, notamment pour l'autorité parentale, les contributions d'entretien et la séparation des biens. Lors de l'audience au tribunal, le juge vérifie que la convention est complète et équitable. Si tel n'est pas le cas, il la renvoie aux parties pour modification.

LE TRIBUNAL

RESTE UN PASSAGE OBLIGÉ

Dès lors, à quel niveau interviennent les sites de divorce en ligne? Nous avons comparé les prestations annoncées par sept d'entre eux (voir tableau). Premier rappel: ils ne se substituent pas aux tribunaux, point de passage toujours obligatoire. Impossible, donc, de se soustraire aux frais judiciaires onéreux que ceux-ci prélèvent - de 600 fr. à plus de 1000 fr. selon le canton - et qui ne sont jamais inclus dans les prix indiqués par les sites en ligne. Deuxième rappel: les forfaits ne valent qu'en cas de consentement mutuel, jamais si le divorce se fait par requête unilatérale.

Dans la majorité des cas, le service offert consiste en la rédaction de la convention de divorce, sur la base des informations et des documents fournis par le couple, pour un prix forfaitaire, et donc connu à l'avance. Les époux transmettent les documents reçus au tribunal, puis se rendent seuls à l'audience.

On distingue deux catégories de sites: ceux qui rédigent la convention sur la base d'un questionnaire en ligne et ceux qui le font après un ou plusieurs entretiens avec un juriste ou un avocat. Dans les faits, la limite entre les deux est moins nette qu'il n'y paraît: certains proposent, par exemple, une formule sans questionnaire ni automatisation dans la rédaction de la convention de divorce, mais sans entretien en tête à tête non plus, puisqu'elle est rédigée sur la base d'un échange de courriels ou de téléphones.

DE 560 À 1500 FR.

Deux des sept sites que nous avons retenus, **divorce.ch** et **easydivorce.ch**, proposent la même formule: la rédaction automatisée de la convention de divorce par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne. Dès que le paiement est effectué, les époux peuvent télécharger le document pour en prendre connaissance. Dans un deuxième temps, celui-ci est vérifié par les juristes ou les avocats de la plateforme. S'ils estiment qu'il est complet et conforme, le couple reçoit le feu vert pour le présenter au tribunal. Coût de la prestation: de 560 à 760 fr.

Deux autres sites, **click-divorce.ch** et **ton-avocat.ch**, proposent, eux aussi, un service sans passage chez l'avocat. Tous les échanges qui mènent à la rédaction de la convention de divorce se font par téléphone ou par e-mail. Sur **divorce-express.ch** et **divorce-service.ch**, une rencontre en tête à tête avec un avocat ou un juriste est incluse dans le prix de base. **notredivorce.ch**, enfin, est le seul à proposer un forfait comprenant un nombre illimité de consultations, pour un prix de 400 fr. supérieur à la formule par échange d'e-mails uniquement.

La présence ou non d'enfants et de biens immobiliers au sein du couple occasionne, sur certaines plateformes, un supplément. Lorsqu'elle est incluse dans le prix du forfait, elle n'est pas toujours satisfaisante (*lire encadré*). A l'exception de **divorce-express.ch**, aucun site n'assiste les époux lors de la séance devant le tribunal. Enfin, quatre d'entre eux offrent des informations en ligne pour aider le couple dans ses choix et l'informer du cadre légal. Les informations de **divorce.ch** sont les plus complètes.



EN PRATIQUE, ÇA MARCHE?

Nos contacts avec les responsables respectifs des sites que nous évoquons laissent appa-

raître de fortes dissensions au sein du couple «cabinets d'avocats/plateformes de divorce en ligne». Les premiers pointent l'incapacité des méthodes

automatisées à prendre en charge la première complexité venue, et soulignent l'importance de l'entretien en tête à tête, qui permet à l'avocat d'entendre les deux partenaires sans craindre que l'un ait eu à subir des pressions. «Plusieurs clients atterrissent chez nous après avoir tenté, sans succès, de passer par un site qui rédige la convention de divorce de manière automatisée», avertit Paula Pozzi, avocate chez divorce-service.

Tout autre son de cloche chez ces derniers, bien entendu: «Il est faux de croire qu'il est indispensable de prendre un avocat dès que le divorce est un tant soit peu complexe. Notre formule a fait ses preuves dans une grande diversité de cas, y compris lorsque l'intérêt des enfants était en jeu», indique de son côté Douglas Hornung, fondateur de divorce.ch. Il précise encore que, en cas de problème avec la convention devant le juge, le site procède gratuitement aux ajustements nécessaires. Les autres plateformes nous ont, d'ailleurs, promis la même chose.

Les conclusions de nos collègues alémaniques du magazine *K-Tipp* sont un peu plus nuancées (*lire encadré*). Seule une chose met tout le monde d'accord: ces formules en ligne ne fonctionnent plus dès que le couple n'est pas d'accord sur tout ou partie de la convention de divorce. Notons enfin qu'il est parfaitement possible de la rédiger soi-même sans déboursier un centime, à condition de consacrer du temps à se documenter sur le cadre légal. On trouve, par exemple, un modèle à compléter sur le lien suivant: <http://bit.ly/1YcKwW2>. Et si, d'aventure, elle s'avère incomplète, il est généralement possible de la modifier et de la présenter une nouvelle fois au tribunal sans frais juridiques supplémentaires.

Lacunes à combler

Dans le cadre d'une enquête parue le 6 avril dernier, nos confrères du magazine alémanique *K-Tipp* ont soumis les conventions obtenues par l'intermédiaire de cinq plateformes de divorce en ligne à l'appréciation du spécialiste du droit du divorce Thomas Gabathuler. Deux d'entre elles, **divorce.ch** et **easydivorce.ch**, sont également actives en Suisse romande. Selon lui, toutes les conventions reçues présentent des lacunes sur un ou plusieurs points et pourraient être recalées par un Tribunal civil. Il pointe notamment du doigt la prise en compte inadéquate des biens immobiliers dans les documents reçus.

Easydivorce.ch se défend en indiquant qu'une vérification finale aurait été effectuée par son équipe de juristes, laquelle aurait corrigé les manquements observés. **divorce.ch**, de son côté, indique avoir ajusté son questionnaire en ligne à la suite des remarques reçues, tout en soulignant que ce dernier invite clairement les couples propriétaires d'un bien immobilier à consulter un notaire pour régler ces aspects.

COMPARAISON DE SEPT SITES SUISSES EN FRANÇAIS

Site	Prix du forfait le moins cher ⁽¹⁾	Avec enfants	Avec bien(s) immobilier(s)	Avec entretien(s) en tête à tête	Rédaction de la convention de divorce	Accompagnement au tribunal	Le site internet...	
							mentionne le nom des avocats/juristes	offre des informations en ligne
click-divorce.ch	760 fr.	Oui	Oui	Non	Manuelle	Non	Oui	⁽²⁾
divorce.ch	560 fr.	Oui	Non ⁽³⁾	Non	Automatisée, puis vérifiée par un avocat	Non	Oui	Oui, nombreuses
divorce-express.ch	1 500 fr.	+ 300 fr.	⁽⁴⁾	Oui (1x 60 min)	Manuelle	Oui	Non	Oui, peu nombreuses
divorce-service.ch	900 fr.	+ 500 fr.	+ 400 fr. ⁽⁵⁾	Oui (1x 90 min)	Manuelle	Non	Oui	Oui
easydivorce.ch	760 fr.	Oui	Oui	Non	Automatisée, puis vérifiée par le service juridique	Non	Non	Oui
notredivorce.ch	800 fr.	Oui	Oui	+ 400 fr. (illimités)	Manuelle	Non	Oui	Non
ton-avocat.ch	760 fr.	+ 180 fr.	+ 200 fr.	Non	Manuelle	Non	Non	Non

⁽¹⁾Pour le couple, sans les frais judiciaires. - ⁽²⁾Site en réflexion au moment de notre enquête. - ⁽³⁾Le questionnaire invite les couples à s'adresser à un notaire ou à un conseil juridique pour liquider et répartir les biens immobiliers avant la présentation de la convention de divorce. - ⁽⁴⁾Nous n'avons pas pu obtenir cette information. - ⁽⁵⁾Forfait différent

de notre enquête. - ⁽³⁾Le questionnaire invite les couples à s'adresser à un notaire ou à un conseil juridique pour liquider et répartir les biens immobiliers avant la présentation de la convention de divorce. - ⁽⁴⁾Nous n'avons pas pu obtenir cette information. - ⁽⁵⁾Forfait différent